

fcfa



FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS
FRANCOPHONES
ET ACADIENNE
DU CANADA

**Pour un partenariat stratégique
renouvelé entre le Québec et les
communautés francophones et
acadiennes du Canada**

QUI SOMMES-NOUS ?

La FCFA est la voix nationale et internationale de 2,8 millions de Canadiennes et Canadiens d'expression française vivant dans neuf provinces et trois territoires. Elle regroupe 24 membres, soit 12 associations francophones porte-parole provinciales et territoriales, ainsi que 12 organismes nationaux représentant divers secteurs d'activités et clientèles (alphabétisation, culture, justice, aînées et aînés, éducation, jeunesse, journaux communautaires, femmes, petite enfance, postsecondaire, santé, développement économique).

La FCFA coordonne également une alliance de 50 organismes et institutions engagés au développement du français et de la francophonie, le Forum des leaders.



NOS COMMUNAUTÉS EN FAITS SAILLANTS



+730

écoles de langue française



116 000

entreprises bilingues



22

collèges/universités francophones et bilingues



16

réseaux pour la santé en français



+100

centres culturels et communautaires



13

réseaux en immigration francophone

Pourquoi agir maintenant envers la langue française et les cultures francophones



La francophonie canadienne constitue un pilier essentiel de l'identité du Canada et un vecteur fondamental de sa cohésion sociale, culturelle et démocratique. Elle repose sur une histoire, des institutions et des communautés qui, depuis des générations, assurent la vitalité du français partout au Canada. La nation québécoise, le peuple acadien et les communautés francophones des provinces et des territoires forment les assises de cet espace francophone. À cette dynamique collective contribuent aussi les personnes apprenant le français ainsi que les nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes qui choisissent de vivre et de s'épanouir en français.

La langue française en contexte minoritaire : une responsabilité collective

Dans un contexte nord-américain où le français évolue en situation minoritaire, sa pérennité exige des politiques publiques ambitieuses, des mesures différenciées adaptées à ses réalités particulières, ainsi qu'un engagement soutenu des gouvernements, des institutions et de la société civile. La protection, la promotion et la valorisation de la langue française et des cultures francophones nécessitent également une collaboration étroite entre le Québec et les communautés francophones et acadiennes du pays.

Ceci est encore plus vrai aujourd'hui par la modernisation de la *Loi sur les langues officielles*, qui entérine le principe d'asymétrie entre le français et l'anglais, et reconnaît ainsi au français un statut unique de langue minoritaire en Amérique et impose au gouvernement fédéral de prendre des « mesures positives » pour protéger, promouvoir et appuyer l'épanouissement du français dans chaque province et territoire, incluant le Québec.

LE LEADERSHIP DU QUÉBEC

auprès de la francophonie canadienne



Le Québec, **seul État francophone d'Amérique du Nord** dont l'unique langue officielle est le français, porte une **responsabilité particulière** à l'égard de l'avenir de la francophonie canadienne.

Cette responsabilité – reconnue dans la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français* – doit s'exercer dans le **respect de la diversité des communautés francophones et acadiennes** et en partenariat avec les acteurs engagés dans leur développement, principalement la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada.



Voix nationale et internationale des collectivités francophones vivant dans neuf provinces et trois territoires au Canada – représentant plus de 2,8 millions de citoyens et de citoyennes d'expression française – la FCFA est l'interlocutrice de premier plan pour toutes les questions qui touchent au développement et à la vitalité de la francophonie canadienne. Elle est la partenaire privilégiée du gouvernement du Québec pour la mise en œuvre de sa politique gouvernementale en matière de francophonie canadienne et des plans d'action qui en découlent.

UNE SOLIDARITÉ HISTORIQUE

à relancer



Dès la fondation de la FCFA en 1975, autant le gouvernement du Québec que les communautés francophones et acadiennes savaient que l'affirmation de la francophonie et de la langue française – au Québec qu'ailleurs au Canada – passait par le développement d'une **solidarité entre les différents acteurs** concernés. De la rencontre marquante entre le Premier ministre René Lévesque et les fondateurs de la Fédération, Hubert Gauthier et Michel Bastarache, au soutien technique et financier offert depuis 1977 par le gouvernement du Québec à nos communautés pour favoriser leur développement, en passant par la création du bureau de représentation de la FCFA à Québec en 1988 afin de consolider les liens institutionnels entre le Québec et la francophonie canadienne, plusieurs initiatives majeures ont permis de renforcer cette relation au fil des décennies, tous partis confondus. Parmi celles-ci figurent l'adoption de trois politiques du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes, ainsi que l'organisation successive de différents forums de concertation :



● Première politique – **Un dialogue, une solidarité agissante**



● Deuxième politique – **L'avenir en français**



● Troisième politique – **Pour une francophonie forte, unie et engagée**



À l'approche des prochaines élections québécoises, il apparaît essentiel que les partis politiques réaffirment clairement leur engagement envers la francophonie canadienne. Le présent document vise à proposer des orientations et des engagements concrets afin de **renforcer les liens** entre le Québec et les communautés francophones et acadiennes, de **soutenir la vitalité du français** partout au Canada et d'assurer le rayonnement durable de la francophonie pour les générations présentes et futures.

Où en sont les relations entre le Québec et la francophonie canadienne



Un rapprochement réel de la société civile, mais encore limité à certains milieux

L'une des principales avancées des dernières années réside dans le rapprochement accru entre les francophones du Québec et nos communautés. Cela est notamment dû à la volonté politique, reflétée dans la troisième *Politique du Québec en matière de francophonie canadienne* et les plans d'action qui en découlent, grâce à :



La création d'espaces de dialogue et de collaboration entre la société civile québécoise et les communautés francophones et acadiennes, avec des initiatives telles que Mobilisation franco ou l'Accélérateur TADA.



La bonification du Programme d'appui à la francophonie canadienne (PAFC), permettant de soutenir le développement de projets pilotes entre les communautés, susceptibles de devenir des initiatives structurantes à long terme.



Toutefois, cette ouverture est à nuancer car elle s'exprime principalement au niveau des organismes de la société civile par un renforcement de la collaboration en faveur de co-construction d'initiatives ou encore d'échanges d'expertises, avec pour conséquence de rejoindre un groupe limité de collaborateurs.

Une francophonie canadienne encore insuffisamment visible dans l'espace public québécois

Des ponts ont été créés, mais ce rapprochement doit maintenant rejoindre davantage le grand public afin de :

- déconstruire les **mythes et les préjugés**,
- favoriser une meilleure **connaissance mutuelle**,
- mieux faire connaître les **réalités vécues** par les francophones à l'extérieur du Québec.

Du point de vue des communautés francophones et acadiennes, il demeure essentiel que les Québécoises et Québécois comprennent mieux l'écosystème dans lequel évoluent les francophonies canadiennes et reconnaissent leur vitalité.

Certaines initiatives ont contribué à améliorer la promotion et la sensibilisation à la francophonie canadienne, notamment :

L'instauration de la **Journée québécoise de la francophonie canadienne (22 mars)**, ou la création de la plateforme pédagogique Lio permettant l'exploration de la diversité des communautés francophones du Canada.

Toutefois, une part importante de la population québécoise demeure peu informée de ces réalités, dans un contexte où les médias québécois accordent une visibilité limitée à ces enjeux.

Une mobilisation de l'appareil gouvernemental à élargir et pérenniser



Les démarches de rapprochement doivent maintenant s'inscrire durablement dans l'action gouvernementale québécoise. Cette mobilisation doit s'effectuer à tous les niveaux : auprès des élus, au sein des ministères et organismes du gouvernement du Québec, mais également dans les relations entretenues avec les gouvernements des autres provinces et territoires.

L'objectif doit être de sensibiliser l'ensemble des parties prenantes aux réalités des francophonies canadiennes et de favoriser des relations de collaboration durables et structurantes.

Jusqu'à présent, bien que les relations entre le Québec et les communautés francophones et acadiennes aient longtemps été pilotées par le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes (SQRC), puis par le ministère de la Langue française, les dernières années ont démontré les bénéfices d'une approche gouvernementale plus ouverte et concertée.

L'implication de certains ministères et institutions québécoises dans la mise en œuvre de la *Politique du Québec en matière de francophonie canadienne* a permis le développement de projets de coopération porteurs dans des secteurs clés tels que la culture, l'enseignement supérieur, la recherche, la diversité et l'inclusion.

La création du Service d'aide à la recherche en français (SARF) constitue un exemple concret de cette volonté de renforcer les capacités des communautés et de soutenir l'expertise francophone à l'échelle pancanadienne.

Cette dynamique de collaboration a aussi contribué à rétablir un climat de confiance entre le gouvernement du Québec et les communautés francophones et acadiennes, après une période où les relations avaient parfois été perçues comme plus distantes, voire paternalistes.

Un engagement gouvernemental à réaffirmer



Malgré des avancées positives, plusieurs préoccupations demeurent quant à la place accordée à la francophonie canadienne dans les priorités gouvernementales du Québec. Le transfert du dossier de la francophonie canadienne du SQRC vers le ministère de la Langue française, en février 2024, soulève des inquiétudes quant au maintien de la portée stratégique et intergouvernementale de cette relation. La FCFA souhaite éviter que la francophonie canadienne soit désormais envisagée sous une perspective administrative de gestion de programme.

Ces préoccupations sont accentuées par la diminution du financement prévu pour la période 2025-2028 (baisse de 1 million \$ par année), de même que par la publication d'un deuxième plan d'action considéré en-deçà des attentes exprimées par les communautés. La FCFA déplore notamment la reconduction d'initiatives existantes sans nouvelles orientations structurantes, le retrait des actions à caractère politique liées aux relations intergouvernementales, ainsi qu'une ouverture limitée à la collaboration avec les autres ministères et organismes québécois.

Cette situation soulève des interrogations importantes quant au rôle que souhaite jouer le Québec au sein de la francophonie canadienne au cours des prochaines années.

Nos demandes pour des engagements clairs envers nos communautés

Les relations entre le Québec et les communautés francophones et acadiennes s'inscrivent aujourd'hui dans un contexte où les défis touchant l'avenir de la langue française au Canada deviennent de plus en plus structurants et urgents. Le recul du poids démographique des francophones, la pression grandissante de l'anglais dans les espaces numériques, culturels et économiques, les pénuries de main-d'œuvre ainsi que la fragilisation des médias francophones commandent une action concertée et durable. À cela s'ajoute l'importance de renforcer le sentiment d'appartenance à la langue française et à la francophonie dans toute sa diversité.

Face à ces réalités communes, le Québec et les communautés francophones et acadiennes ont tout intérêt à approfondir leur collaboration, tant dans leurs représentations auprès du gouvernement fédéral que dans la défense et la promotion de politiques favorables à la langue française. Les communautés francophones et acadiennes disposent d'ailleurs d'expertises reconnues dont le Québec peut bénéficier, notamment en mobilisation des réseaux jeunesse, en lutte contre le déclin de la langue française en contexte minoritaire, de même qu'en immigration francophone, particulièrement en matière de promotion de la diversité, ainsi que d'accueil et d'inclusion des nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes.



Dans ce contexte, la FCFA appelle à l'établissement d'un partenariat stratégique renouvelé entre le Québec et les communautés francophones et acadiennes, fondé sur une approche de collaboration mutuellement bénéfique. Ce partenariat devrait se concrétiser par la mise en œuvre d'un plan d'action gouvernemental en matière de francophonie canadienne, élaboré conjointement avec les communautés. Celui-ci devrait viser un développement communautaire durable, structurant et porteur pour l'ensemble des francophones, tant au Québec qu'ailleurs au Canada.

Un tel partenariat devrait comprendre les mesures suivantes:

1

Qu'une **coopération au niveau politique et institutionnelle** s'organise entre le gouvernement du Québec et les communautés francophones, par l'intermédiaire de la FCFA, afin de répondre aux préoccupations communes liées à la protection et à la promotion de la langue française.

La FCFA recommande :



Une **meilleure structuration des mécanismes de concertation** entre le gouvernement du Québec et les organismes de la société civile.



Une **approche fondée sur la codécision et le codéveloppement** des politiques, programmes et initiatives ayant des impacts sur les communautés francophones, incluant des dispositifs de reddition de compte et de rapport sur les résultats découlant des initiatives mises en œuvre.



L'**inclusion de la francophonie canadienne dans les politiques publiques** et référents culturels du Québec au même titre que la Francophonie internationale, notamment en ce qui concerne la culture, la jeunesse et l'éducation.



La **création de groupes de travail conjoints** portant sur des enjeux prioritaires, tels que l'éducation et le développement des compétences, le numérique et l'intelligence artificielle, la culture, les médias, l'économie, la jeunesse, la découvribilité et l'immigration.

Une telle approche transversale et intersectorielle favoriserait une **meilleure sensibilisation** des institutions gouvernementales aux réalités de la francophonie canadienne, une **reconnaissance de l'expertise** des organismes francophones ainsi que le développement d'initiatives structurantes ayant un **impact réel à moyen-long terme**.

2

Que le Québec affirme de manière claire et soutenue le rôle de premier plan qu'il entend jouer au sein de la francophonie canadienne :



En contribuant à faire valoir les **priorités des francophones** au sein des instances fédérales-provinciales/territoriales de concertation et de décision, de manière à permettre le respect de leurs droits.



En collaborant étroitement avec la FCFA dans **la promotion et la protection de la langue française** partout au Canada, y compris dans les institutions fédérales.



En intégrant les communautés francophones comme parties prenantes des ententes de coopération intergouvernementale en matière de francophonie canadienne.

Cela permettrait aux communautés de contribuer à l'identification des priorités de collaboration ainsi qu'à l'orientation des investissements et des mesures favorisant leur épanouissement.

Que des mesures à grande portée soient mises en œuvre pour renforcer la connaissance mutuelle, les échanges et le rayonnement des communautés francophones et acadiennes auprès des Québécoises et Québécois.

La FCFA recommande :



La création d'un programme conjoint de mobilité jeunesse et d'engagement citoyen entre le Québec et les communautés francophones et acadiennes, incluant la réalisation de stages ou de missions de volontariat, et la participation à des activités d'intérêt dans les secteurs de l'économie, l'entrepreneuriat, la création artistique, le développement durable et l'innovation, etc.



L'intégration de modules sur l'histoire et la vie contemporaine des communautés francophones et acadiennes, incluant les relations historiques et actuelles entre francophones sur le territoire canadien, au sein du curriculum d'enseignement primaire, secondaire et collégial du Québec.

Dans une démarche similaire à celle des programmes-cadres consacrés à l'histoire et aux perspectives des Premières Nations, des Métis et des Inuit, cette proposition permettrait aux Québécoises et Québécois de mieux comprendre l'histoire de la francophonie et la place qu'occupe la langue française au Canada. Ces dimensions demeurent encore insuffisamment abordées, ce qui limite la compréhension du rôle historique, culturel, politique et social de la francophonie canadienne.



Le développement d'un programme d'aide à destination des médias communautaires québécois pour favoriser un meilleur reflet des enjeux des communautés francophones et acadiennes au Québec.



Dans la continuité de la *Loi affirmant la souveraineté culturelle du Québec et édictant la Loi sur la découvrabilité des contenus culturels francophones dans l'environnement numérique*, la mise en œuvre de mesures favorisant la découvrabilité des artistes et des contenus culturels francophones et acadiens au Québec, notamment dans le cadre de son règlement d'application.



Le développement de collaborations avec le ministère des Relations internationales et de la Francophonie pour favoriser le rayonnement des communautés francophones et acadiennes à l'international.



La reconnaissance du rôle stratégique des établissements postsecondaires francophones dans la production et la diffusion du savoir en français partout au Canada.

Cela passe notamment par :

- **un soutien accru** aux initiatives de recherche en français, aux collaborations interinstitutionnelles et à la mobilisation des connaissances au bénéfice des communautés francophones, incluant la **découvrabilité** des contenus;
- **un appui** aux constats et aux recommandations du rapport du Groupe consultatif externe sur la création et la diffusion d'informations scientifiques en français.



Le développement de **collaborations structurantes** entre les **établissements postsecondaires francophones du Québec et de la francophonie canadienne** par la création d'occasions de rapprochements entre les établissements pour explorer les pistes de collaboration, afin de renforcer l'accès à l'enseignement postsecondaire en français, le partage d'expertise, l'innovation pédagogique et le développement de programmes conjoints.

4

Que l'enveloppe de financement allouée par le gouvernement du Québec à la francophonie canadienne soit bonifiée de manière pérenne et prévisible, avec un budget annuel récurrent de 12 millions \$.

fcfa



FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS
FRANCOPHONES
ET ACADIENNE
DU CANADA

